



Programme de formation Maintenance et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Durée de la formation



7 heures

auxquelles il faut ajouter, si nécessaire, le temps pour traiter les risques spécifiques* de l'entreprise et de la profession.

**on appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base.*

Prérequis

Être titulaire du
certificat de Sauveteur
Secouriste du Travail
INRS

Nombre de participants

4 à 10 participants

Périodicité

24 mois



La formation est assurée par un formateur certifié INRS.

Objectif Général de la Formation

Pour que son certificat reste valide, le SST doit suivre périodiquement une session de Maintenance et d'Actualisation des Compétences (MAC).





Contenu de la formation

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail



C3. Examiner la victime



C4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime



C5. Secourir la victime de manière appropriée



Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise



C6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise



C7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail



C8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluation des SST

Les critères d'évaluation utilisés pur cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification SST figurant au document de référence et transcrits dans une grille de certification utilisée lors de chaque formation maintien et actualisation.



Grille de certification des compétences du SST
Maintien et Actualisation des Compétences



Candidat :	Session :
Nom : _____	Du : _____
Prénom : _____	Au : _____
Date de naissance : _____	



A l'issue de cette évaluation, un nouveau Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation

favorable de la part du ou des formateurs.

Conformément aux exigences de la formation professionnelle continue, il lui sera remis une attestation de présence ainsi qu'une attestation de fin de formation.



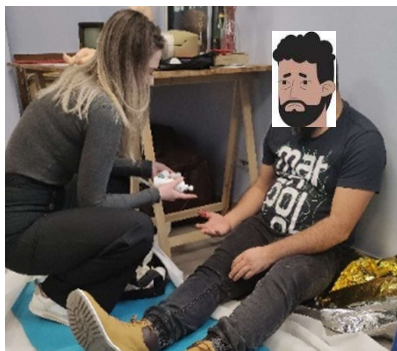


Méthode Pédagogique

Alternance
théorie/pratique



Simulations de cas



Outils pédagogiques

Document de référence INRS V8

01/2021

Guide des données techniques INRS V5

01/2024

Déroulé pédagogique ACPS validé par
l'INRS

Plan d'intervention INRS

Plan d'Action et de Prévention
INRS



Maquillage professionnel (risque
d'allergies minimisé)

Mannequins adulte/enfant/nourrisson
pour l'apprentissage du
massage cardiaque et des
insufflations



Défibrillateurs d'entraînement...

Bilan de fin de stage

A l'issue de la formation, un
questionnaire de satisfaction sera
remis à chaque participant afin qu'il
exprime son ressenti par rapport à la
formation.

